MODELE D'ACCORD DU DEMANDEUR

*Application du 3ème alinéa de l’article L.332-15 du code de l’urbanisme -*

*Cet accord doit être remis avant la délivrance de l’autorisation si la commune veut mettre à la charge du pétitionnaire le raccordement individuel.*

Je soussigné x …, accepte de prendre en charge le financement du (des) raccordement (s) individuel (s) au(x) réseau(x) d’eau potable **et/ou** d’électricité, selon les conditions techniques définies par l’autorité organisatrice du service public de l’eau et/ou de l’électricité.

Mon accord de financement est établi sur le(s) devis qui m’a (ont) été remis par (selon le cas):

* la régie municipale ;
* le Syndicat x, gestionnaire du réseau d’eau ;
* le Syndicat y, gestionnaire du réseau électrique ;
* EDF, gestionnaire du réseau électrique.

J’ai par ailleurs été informé qu’en application de l’article L. 332-15 du code de l’urbanisme, le (les) raccordement(s) individuel(s) nécessaire(s) à la réalisation de mon projet ne pourra(ont) pas être utilisé(s) pour desservir d’autres constructions existantes ou futures.

Fait à , le …/……/….